

*Questions orales***LE VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL**

LE COÛT DU LITIGE CONCERNANT PETRO-CANADA

M. Don Blenkarn (Mississauga-Sud): Monsieur le Président, ma question s'adresse au président du Conseil du Trésor et a trait aux poursuites judiciaires que le vérificateur général a intentées aux sociétés Petro-Canada et Petrofina. A propos de cette transaction, le Président du Conseil du Trésor sait sans doute que les honoraires des avocats du vérificateur général sont imputés à un poste du budget, que les salaires des juges le sont à un autre, et que c'est nous qui d'une façon ou d'une autre payons pour les carences de Petro-Canada. Tout cela coûte énormément d'argent aux contribuables. Le Président du Conseil du Trésor pourrait-il intervenir pour faire cesser immédiatement les rivalités entre les différents ministères, et arrêter les frais de cette sinistre plaisanterie?

L'hon. Robert de Cotret (président du Conseil du Trésor): Monsieur le Président, je voudrais dire au député que je suis parfaitement au fait de la situation.

M. Chrétien: Quelle chance vous avez d'avoir un homme pareil!

M. de Cotret: C'est vrai que nous avons de la chance d'avoir tous nos collègues.

M. Chrétien: Nous sommes bien plus gentils avec vous qu'ils ne le sont.

M. de Cotret: Posez donc des questions. Je les attends de pied ferme.

Je suis parfaitement au fait de la situation. Le vérificateur général a intenté une poursuite et j'ai eu une série d'entretiens avec lui. Nous tenons à ce que les tribunaux se prononcent là-dessus et nous suivons l'affaire de près.

LE POUVOIR DU VÉRIFICATEUR DE VÉRIFIER LES COMPTES DES SOCIÉTÉS DE LA COURONNE

L'hon. Bob Kaplan (York-Centre): J'ai une question supplémentaire; elle s'adresse au ministre de la Justice qui devrait prendre une partie des responsabilités de l'affaire qui est devant les tribunaux. Après avoir fait une campagne très active avec tous les députés d'en face pour un programme qui permettrait au vérificateur général de vérifier en toute liberté comment l'argent des contribuables est dépensé, même dans le cas des sociétés de la Couronne, comment le gouvernement peut-il prétendre que c'est une question à étudier? Il a promis aux Canadiens que le vérificateur général pourrait vérifier les comptes de toutes les sociétés?

L'hon. John C. Crosbie (ministre de la Justice et procureur général du Canada): Monsieur le Président, il s'agit des confidences du gouvernement précédent. Nous essayons pour une raison ou pour une autre de sauver sa peau.

Des voix: Oh, oh!

M. Crosbie: Cela prouve combien nous sommes impartiaux dans l'exercice de nos fonctions. Il y a d'importantes questions constitutionnelles à étudier.

Des voix: Oh, oh!

M. Crosbie: Attendez que j'aie répondu à la question, vous pourrez ensuite hurler à tue-tête et faire ce que vous voulez.

On peut donner au vérificateur général bien d'autres renseignements que les confidences du Conseil privé. On trouvera peut-être qu'ils suffisent avant que l'affaire ne soit close.

* * *

● (1450)

LE NORD CANADIEN

L'AVENIR DE LA MINE CYPRUS ANVIL DU YUKON

M. Keith Penner (Cochrane-Supérieur): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien. Je voudrais d'abord le féliciter d'avoir été nommé à l'un des postes les plus intéressants et les plus stimulants parmi les portefeuilles du gouvernement.

Des voix: Bravo!

M. Penner: Le ministre a visité récemment certaines localités situées au nord du 60^e parallèle et, pendant son séjour à Faro, au Yukon, il a ranimé les espoirs des habitants de cette localité quant à l'avenir à long terme de la mine Cyprus Anvil, qui est fermée pour l'instant. Le ministre peut-il maintenant dire à la Chambre quels sont ses projets ou ce qu'il songe à faire, après avoir, bien entendu, consulté le député du Yukon, pour que la mine recommence à produire? S'il y réussit, que fera-t-il pour garantir aux habitants de Faro que la mine restera ouverte tant qu'il y aura du minerai à extraire?

Ma question n'a rien à voir avec le fait qu'il y a actuellement un conflit ouvrier à régler à la mine et que les employés sont lock-outés. Je songe plutôt à l'avenir à long terme de cet important projet de développement économique au Yukon.

L'hon. David Crombie (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Monsieur le Président, je veux d'abord remercier le député de ses paroles aimables et le féliciter d'avoir été nommé critique pour son parti. Je suis heureux qu'il soit revenu à un domaine qu'il connaît depuis longtemps et où il est considéré comme un expert.

Quant à la question du député, je dois d'abord dire, monsieur le Président, que je me suis en effet entretenu avec un certain nombre d'habitants de Faro le 24 octobre pour parler de la fermeture de la mine. A ce moment-là, on m'a demandé si, de concert avec d'autres intéressés, je m'efforcerais de faire quelque chose pour que la mine puisse rouvrir. On m'a notamment demandé d'essayer d'obtenir une solution dans le secteur privé et de discuter de la situation avec ceux qui pourraient aider à résoudre le problème, et ce le plus tôt possible. C'est ce que j'ai fait depuis.

J'ai terminé la première série de discussions. Il y a bien des parties en cause et bon nombre de questions complexes à régler. J'ai entamé une deuxième série de négociations et de discussions qui portent sur des questions plus précises et j'espère pouvoir annoncer que les choses vont bon train d'ici peu.